

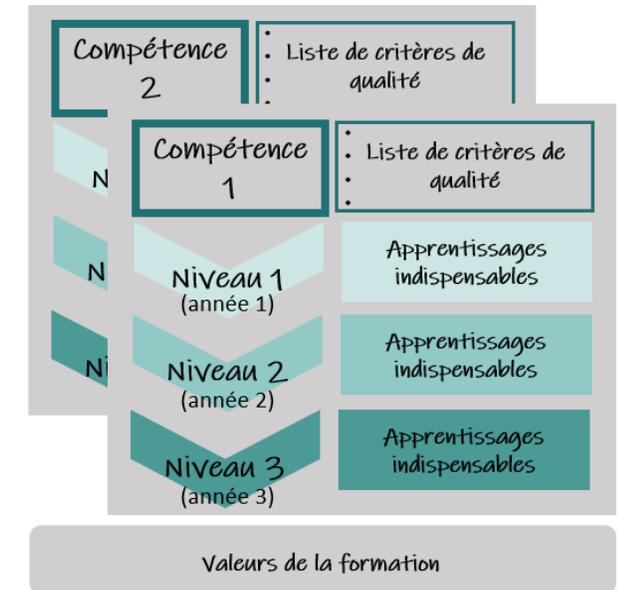
# Les règles d'écriture d'un référentiel de compétences

➔ Comprendre les règles d'écriture du référentiel de compétences



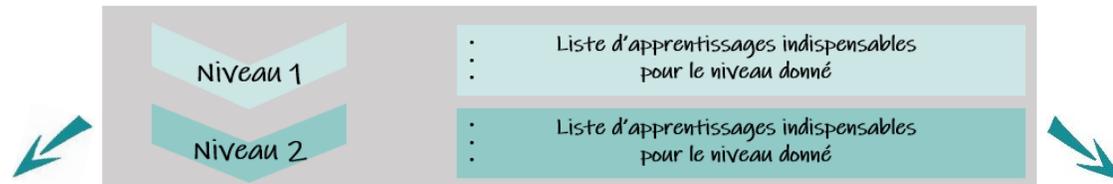
- La compétence désigne un savoir-agir complexe.
- Elle décrit ce que l'étudiant est capable de mettre en œuvre lorsqu'il agit dans une situation donnée.
- Elle se formule en commençant par un verbe à l'infinitif complété par des éléments du domaine.
- Elle correspond aux blocs de compétences RNCP.

- Les critères de qualité indiquent des conditions de réalisation de l'action et permettent d'évaluer la compétence.
- Ils présentent tous les éléments indispensables pour bien mettre en œuvre la compétence: ils précisent le résultat, les démarches, les relations aux autres et le respect des normes, règles et déontologie à atteindre.
- Ils sont communs à tous les étudiants en fin de cursus.
- Ils se formulent en commençant par un verbe au gérondif ou à l'infinitif.
- Leur évaluation permet de certifier un niveau de compétence, à condition d'être tous acquis (ils ne se compensent pas).
- Ils peuvent correspondre aux compétences RNCP.



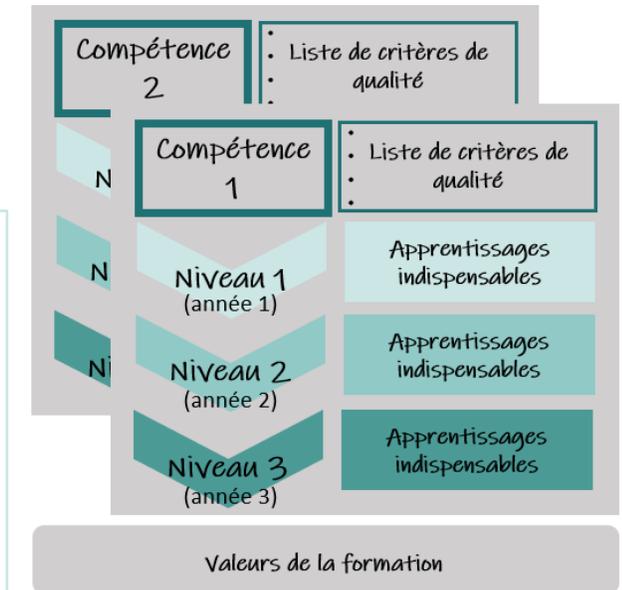
# Les règles d'écriture d'un référentiel de compétences

➔ Comprendre les règles d'écriture du référentiel de compétences



- Les niveaux sont les étapes de développement progressif de la compétence, qui jalonnent le parcours de formation.
- Ils décrivent la progression de l'étudiant lors des mises en situation en fonction de son niveau de responsabilité, de son degré d'autonomie, de la complexité de la situation ou du nombre de protagonistes impliqués.
- Pour des raisons pratiques, un niveau correspond à une année d'étude, mais ce n'est pas une obligation.
- Ils peuvent correspondre aux activités visées décrites dans les fiches RNCP.

- Les apprentissages indispensables sont les apprentissages clés par niveau.
- Ils décrivent les apprentissages majeurs à réaliser pour progresser d'un niveau à l'autre et impliquent des conduites inédites de la part de l'étudiant.
- Ils correspondent à des actions qui mêlent savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être.
- Ils se formulent en commençant par un verbe à l'infinitif.
- Ils sont évalués lors d'une ou plusieurs mises en situation, au moment de l'action et éventuellement a posteriori.
- Ils doivent tous être évalués et acquis pour chaque niveau de compétence (ils ne se compensent pas).
- Ils peuvent correspondre aux compétences RNCP.



D'après:  
Pigeonnat, Y. (2020). *Glossaire pour la démarche compétences*. <https://y.uca.fr/COMPETENCESINP>

Georges F., Poumay M., Tardif J., (dir.), *Organiser la formation à partir des compétences : un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*, De Boeck Supérieur, 2017